



EDITORIAL

Depuis ses origines, l'Ordre franciscain a reconnu l'importance de la communication par la parole écrite. Saint François, Sainte Claire, Saint Bonaventure, ont écrit des lettres aux frères et sœurs pour les encourager dans leur vocation, pour consolider les liens fraternels entre frères et sœurs, et pour approfondir le sens d'appartenance à l'Ordre.

Le bulletin de la fraternité OFS Togo, « **Le Lien** », a pour but de favoriser avant tout ces mêmes valeurs.

La communication est importante parce qu'elle est au service de la communion entre vous ; et « **Le Lien** » veut contribuer à la consolidation de la communion fraternelle.

Malheureusement, les tentatives dans le passé de publier régulièrement un bulletin pour la Fraternité OFS Togo a failli à cause du manque de soutien de la part des frères et sœurs.

Je voudrais, donc, vous encourager d'appuyer ce bulletin en l'achetant, en le lisant et, tant que possible, en y contribuant en proposant des articles.

« **Le Lien** » sera un instrument important non seulement pour diffuser de l'information de ce qui se passe dans l'Ordre et dans les fraternités, mais il sera aussi un instrument important pour votre formation. Un des moyens pour nourrir notre vocation, soutenir notre fidélité et engagement, est la lecture.

Information et formation. Voilà deux éléments importants que « **Le Lien** » veut aussi favoriser. Mais « **Le Lien** » veut aussi être un moyen pour faire mieux connaître l'OFS dans l'Eglise locale. Il peut être ainsi source de nouvelles vocations à l'Ordre Franciscain Séculier.

Nos remerciements aux frères René et Darius d'avoir si généreusement accepté de mettre leur temps, leur énergie et leur compétence au service de la Fraternité OFS du Togo en assurant la préparation et la publication de ce bulletin.

Je suis certain de pouvoir compter sur l'apport de chacun de vous, frères et sœurs, dans l'appui de cette belle initiative.

Fr. Peter WILLIAMS, ofm

Assistant National

**MOT DU MINISTRE
NATIONAL**

Chers frères et sœurs,
Paix et bien !

C'est avec un réel plaisir que je voudrais m'adresser à l'équipe rédactionnelle de notre revue « le lien » qui réapparaît après quelques mois de silence et à tous les frères et sœurs de notre Fraternité Nationale.

Je veux vous encourager et vous exhorter à ne pas abdiquer.

Nous savons tous, les maux qui minent le journal : manques d'articles, paresse à écrire. Ce sont aussi les maux de notre société, plus tournée vers l'oralité que l'écriture. Il faut donc un sursaut d'orgueil pour corriger cette mentalité et cette culture.

C'est pourquoi je lance un appel à tous les frères et sœurs, du Nord au Sud, de l'OFS-TOGO, à alimenter notre journal par des articles, des contes, des « rions un peu » et autres. Il en va de la pérennité du journal qui, comme son nom l'indique doit servir de lien entre tous les membres

de notre Ordre au Togo et ailleurs dans le monde.

Paix et Bien !

Fr Joseph ADEGNON, ofs

Ministre National,

Votre serviteur



*Vos Conseils National et Régional
vous souhaitent un très JOYEUX
NOEL et une Sainte Année 2013*

**MOT DU MINISTRE
REGIONAL**

Chers frères et sœurs
Paix et bien !

Le conseil Régional, par ma voie, vous adresse ses salutations. Je profite de cette occasion pour vous féliciter tous ; car depuis le 11 mars 2012 où vous nous avez confié la charge d'être vos serviteurs au

Conseil Régional, vous n'avez jamais cessé de nous encourager et de nous faire des propositions assez constructives. Soyons courageux et déterminés. C'est par une vie fraternelle sincère et véridique que nous pouvons construire le royaume de Bien et de Paix que nous voulons tous à la suite de notre père séraphique saint François d'Assise. Œuvrons pour qu'un esprit de joie, d'harmonie, d'amour et de respect mutuels règne dans toutes les fraternités.

En cette année de la foi, Dieu nous appelle et la parole de Dieu nous interpelle. Je vous exhorte tous à faire un bon accueil à notre Bulletin d'information « le lien ».

Merci à tous et à bientôt
Paix et bien !

Fr Eric AHOULOU, ofs

UNE ANNEE DE LA FOI

Le Pape Benoît XVI a décrété une ANNEE DE LA FOI allant du 11 octobre 2012 au 24 octobre 2013.

Bien de personnes pourront

s'interroger sur les raisons d'une telle démarche puisque toutes les activités de l'Eglise sont sensées basées sur la Foi.

Les lignes qui suivent n'ont pas pour ambition d'instruire sur les tenants et aboutissants de la Démarche du Magistère ; elles veulent tout simplement rappeler aux sœurs et frères l'importance de l'événement afin que chacune et chacun puisse s'y inscrire et en tirer le plus grand profit spirituel.

On se rappelle que le Bienheureux Pape Jean XXIII avait convoqué le deuxième Concile Œcuménique de Vatican en 1962 ; c'est le concile appelé couramment « Concile Vatican II ». L'ouverture du Concile eut lieu le 11 octobre. Dans son discours d'ouverture, le Pape disait : « L'Eglise n'a pas besoin de répéter ou de reformuler les doctrines ou les dogmes existants, mais plutôt de chercher à enseigner le message du Christ à la lumière de l'évolution constante du monde contemporain. »

Le Concile Vatican II a voulu approfondir la nature intime de l'Eglise et son rapport avec le monde contemporain ; il était question, donc, de rester uni au CHRIST et de l'enseigner à notre temps. Il a publié des documents répartis comme suit : quatre (4) Constitutions, neuf (9) Décrets et trois (3) Déclarations (termes à approfondir).

Le Bienheureux Pape Jean Paul II, tirant les fruits de ce Concile a voulu le Catéchisme de l'Eglise Catholique qui fut publié le 11 octobre 1992, soit trente (30) ans après le Concile.

Il reprend l'ordre traditionnel de la catéchèse qu'il articule en quatre parties : le Credo, la liturgie, l'agir chrétien et la prière, en l'exprimant de manière à répondre aux réalités contemporaines.

L'Année de la Foi vient en écho au Concile Œcuménique Vatican II et au Catéchisme de l'Eglise Catholique.

Le choix du 11 octobre comme date d'ouverture de cette Année de la Foi n'est donc pas anodin. Il vient célébrer, jour pour jour, le cinquantième (50ème) anniversaire de l'Ouverture du Concile Vatican II

et les vingt (20) ans du Catéchisme de l'Eglise Catéchisme Catholique.

Rappelons que le Bienheureux Pape Jean XXII, lui-même, en mettant l'ouverture du Concile Vatican II sur le 11 octobre, l'a fait en l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie sous la bonté maternelle de laquelle il plaçait ledit concile ; car quelques années plus tôt, le 11 octobre 1931, le Pape Pie XI avait dédié ce jour à la fête de la Divine Maternité de Marie, en mémoire du fait que mille cinq cents ans auparavant, en 431, le Concile d'Éphèse avait solennellement reconnu à Marie ce titre, pour exprimer ainsi l'union indissoluble de Dieu et de l'homme dans le Christ.



Dès le début de son pontificat, le Pape Benoît XVI s'est fermement engagé en faveur d'une juste compréhension du concile.

Selon la Congrégation pour la Doctrine de la Foi : « L'année de la foi entend contribuer à raviver, chez tous les fidèles, l'adhésion au Seigneur et à approfondir la foi. Ainsi, pourront-ils être des témoins crédibles du Ressuscité, capables d'indiquer aux autres la porte de la foi. » (*Note de la Congrégation pour la Doctrine de la foi relative aux indications pastorales de l'Année de la foi*)

D'ailleurs, la Lettre apostolique dans laquelle le Pape a annoncé l'Année de la Foi porte bien le titre PORTA FIDEI (Porte de la Foi)

Il revient, ainsi, à chaque fidèle chrétien catholique, et plus particulièrement à chaque franciscaine séculière et chaque franciscain séculier de s'engager, résolument, à bien étudier et diffuser le contenu du Concile Vatican II et celui du Catéchisme de l'Eglise Catholique.

La voie tracée par Saint François d'Assise n'est guère différente de la démarche du Pape et elle reste un atout primordial à ceux qui se réclament de son exemple pour « Bâtir la Maison de Dieu »

Pour terminer, il convient de souligner que des 2.400 Pères Conciliaires de Vatican II, 69 sont encore vivants et 12 d'entre eux ont eu à participer à l'ouverture de l'Année de la Foi. Parmi ces douze (12), on note l'Archevêque Émérite de Lomé, Monseigneur Robert Casimir Messan Tonyui DOSSEH ANYRON.

Ajoutons que plusieurs activités sont prévues durant l'Année de la Foi. La toute première de ces activités est le Synode des Evêques sur la « Nouvelle Evangélisation » regroupant 262 participants dont, pour le compte du Togo, Monseigneur Nicodème Anani BARRIGAH BENISSAN, Evêque d'Atakpamé.

Au début des travaux du Synode, les évêques des pays du Nord ont exprimé leur angoisse face à la sécularisation qualifiée de « Tsunami de la sécularisation » par le Cardinal archevêque de Washington tandis que leurs confrères des pays du Sud s'inquiétaient de la prolifération des fondamentalismes, qu'ils soient islamistes ou chrétiens (notamment du côté des sectes évangéliques).

Durant cette Année de la Foi, il revient à chaque membre de l'OFS-TOGO de se familiariser avec les documents du Concile Vatican II et le Catéchisme de l'Eglise Catholique, d'en vivre les enseignements pour participer, réellement, la Nouvelle Evangélisation, mieux y contribuer. Chaque conseil local, et, de leur côté, le Conseil Régional et le Conseil National doivent veiller à ce que cette année soit bien observée et bien vécue dans toutes les fraternités.

Fr René d'ALMEIDA, ofs

**ORDRE FRANCISCAIN
SECULIER:
Régime-Obéissance-Autorité**

Régime: Aujourd'hui l'Ordre Franciscain Séculier (OFS) a un régime centralisé. Il a acquis la conscience d'être une Fraternité unique, autonome. La profession incorpore le candidat dans l'Ordre entier et lorsqu'on est corps unique on ne peut pas vivre sans avoir conscience de tous les membres qui le composent. Nous pouvons, ainsi,

développer mieux notre vocation à la fraternité, à la vie du charisme et à l'accomplissement de notre mission.



Obéissance : Notre régime, bien que ressemblant à celui des religieux, n'est, toutefois, pas identique. Celui des religieux se fonde sur l'autorité (fraternelle, maternelle) de celui qui, aux différents niveaux, est élu pour guider et servir les frères (obéissance au gardien, au ministre provincial, au ministre général). La figure du ministre dans la vie religieuse est différente de celle de ministre dans (l'OFS) où il y a un conseil et son ministre et non l'inverse. Le ministre de l'OFS est tenu de faire ce que le conseil établit. Les franciscains séculiers ne font pas vœu d'obéissance. Cela serait impossible et surtout incompatible avec une vie tout à fait séculière et laïque de travail et de famille. Le séculier vit l'esprit de conseil évangélique de l'obéissance à l'Évangile, à l'Église, à la conscience. Et quand les responsables rappellent à l'ordre pour des manquements, c'est par rapport à la Règle.

Autorité: Dans l'OFS, l'autorité est comprise dans les mots répétés dans la Règle et les Constitutions : aimer et guider. Ne pas commander mais proposer. Les fraternités locales sont le point d'appui de l'ordre. Ce qu'elles peuvent faire directement, elles doivent le faire sans intrusions indues des niveaux supérieurs. Les organes de gouvernement régionaux et nationaux sont des organes de liaison et de coordination et non de commandement absolu. Ce sont des structures qui ont pour premier objectif de servir, d'unir, et de

coordonner et de toujours guider et animer. Le ministre n'est pas "patron absolu" de la fraternité. Ceci est une réalité non encore bien comprise et qui doit être inculquée avec force. L'élection d'un ministre ne lui confère pas le pouvoir de faire ce qu'il veut (y compris l'usage de la caisse) mais seulement le pouvoir de servir les frères et les sœurs et de veiller sur eux, et de les aimer.

Texte recueilli par Fr Louis KULO, ofs

MEMBRES DES CONSEILS

CONSEIL NATIONAL



Assistant National et Régional Sud Togo : WILLIAMS Peter, ofm



Ministre : ADEGNON Joseph
V-Ministre : ASSAGBA Adolph
Secrétaire: BITASSA Léopold
Trésorière: DOH-EGUELI Pierrette
Formateur: KULO Louis
Resp. Jeunesse: d'ALMEIDA René

CONSEIL REGIONAL



Ministre: AHOULOU Eric
V-Ministre: ATTIPOU Hilaire
Secrétaire: RAMANOU Darius
S-Adjoint: AMUDZI Ildefonse
Trésorier: KOTCHOLE Toussaint
T-Adjointe: GNEZA Joséphine
Formateur: d'ALMEIDA René

F-Adjointe : FOLI Valérie
Représentants de fraternités:

- BIRAMAH Agnès
- GNANOU Pierre

CONSEILS LOCAUX

FRATERNITE SAINT ANTOINE DE PADOUE



Ministre: LATEVI Léon-Stanislas
V-Ministre: AHOULOU Eric
Secrétaire: BITASSA Agnès
S-Adjointe: KPELAO Joëlle
Trésorière: TOZO Jeanne
Formateur: BITASSA Léopold
F-Adjointe : d'ALMEIDA Suzanne
Assistant S. : SEGO Philippe, ofm

FRATERNITE SAINT BERNARDIN DE SIENNE



Ministre/Formateur: FOLLY-GBEGNON Robert
Secrétaire: BIRAMAH Agnès
Trésorier: KOUSSADE Emmanuel
Conseillère : FOLLY-GBEGNON Marceline

FRATERNITE SAINTE CLAIRE



Ministre: AMUDZI Ildefonse
V-Ministre: GADJIGBE Victorine
Secrétaire: SASSOU Jacob
S-Adjointe: DOGBE Antoinette
Trésorière: AMUDZI Hélène
T-Adjointe: DIOGO A. Eugénie
Formateur: EKLU Lucie
F-Adjoint : ALEKE Innocent
Conseillère : DOHOU Julienne
Assistant S.: KONE Simon-Pierre, ofm

FRATERNITE SAINT LOUIS



Ministre: DOH-EGUELI Pierrette
V-Ministre: DOMDI Moise
Secrétaire: SAMBIANI Ignace
S-Adjointe: AZIATI Jeannette rose
Trésorière: DOMDI Odile Yvette
T-Adjointe: BAKPESSI Lucie
Formateur: KULO Louis
Formatrice : TOKPAH Ambroisine
Conseillère : MENSAH Florentine
Conseiller : ATTISSO Lwanga
Assistant S. : GARAUT Jacques, ofm

FRATERNITE SAINTE MARIE DES ANGES



Ministre: KOFFI Isabelle
V-Ministre: GNANSSOUNOU
 Mistoura
Secrétaire: AYITE Joséphine
S-Adjointe: BROOHM Dorothée
Trésorier: KOTCHOLE Toussaint
T-Adjointe: AGNIGBANKOU
 Marie Odette
Formatrice: FOLI Valérie Mélanie
F-Adjoint : DANDJOA Marie
 Thérèse
Conseillère : AMEYOU Caroline
Assistant S. : LARE François, ofm

FRATERNITE SAINT JEAN- MARIE VIANNEY



Ministre: GNANOU Pierre
V-Ministre/Formateur : KOUR-
 KOMBATE Marcel
Secrétaire: ADJIGUITA Firmin
Trésorière: ADJIGUITA Lucie

T-Adjointe: AKPABIE-EPE Sylvia
Assistante S. : Sr AVEVOR
 Doris, osf

FRATERNITE BIENHEUREUX PACIFIQUE



Ministre: ATTIPOU Hilaire
V-Ministre: RAMANOU Darius
Secrétaire: d'ALMEIDA Félicienne
S-Adjoint: KUEGAH Emmanuel
Trésorier: BANGANA Guy
T-Adjoint: NOUWOGA Noël
Formateur: d'ALMEIDA René
F-Adjoint : ASSAGBA Adolph
Conseiller : ADEGNON Joseph
Assistant S. : WILLIAMS Peter, ofm

COIN DU SOURIRE

Un fou a l'habitude de gifler tous ceux qu'il croise. Un jour, il gifle un gars qui réplique immédiatement et beaucoup plus fort. Surpris par la rapidité et la violence de la gifle du type, il lui demande : « Ta folie a commencé depuis quand ? ». « Depuis tout de suite », dit le gars. Le fou reprend alors : « Vraiment, collègue, si ta folie-là dure, tu risques de tuer les gens ! ».



Un homme pieux se retrouve dans un taxi, assis à l'arrière entre deux(02) femmes, une vilaine à gauche et une beauté à droite. Lorsque le taxi vire à droite, il se penche sur la belle et dit " Seigneur, ne nous soumet pas à la tentation!"... et lorsque le taxi vire à gauche, il dit: " ééééh DIEU, mais délivre nous du mal" Amen!!!!!!!!!!!!!!

EVENEMENTS

JUBILES D'ENGAGEMENT

1962-2012 50 ans

ADANLETE Emmanuel

1987-2012 25 ans

ADEGNON Vincentia

KANGBENI Elisabeth

KULO Appoline

LAWSON Constance

NADJIR Catherine

1992-2012 20 ans

ASSAGBA Antoinette

ASSAGBA Adolph
 DOAMEKPOR Anny Virginie
 EKUE-BLA Dieudonné
 KOTCHOLE Elisabeth
 LAWSON Paul
 GNANOU Jacqueline

---O---

27 octobre 2012

Jubilé de Chêne



Le Seigneur a fait pour moi des merveilles

Sr Mathilde ADDRA, ofs

---O---

21 octobre 2012

Jubilé d'Emeraude



Je bénirai le Seigneur en tout temps...

Comment rendre au Seigneur tous les biens qu'il m'a faits ?

Après avoir célébré mes soixante-dix ans d'âge le 02 janvier 2012, nous venons, mon mari et moi, de boucler nos quarante ans de mariage le 21 octobre 2012.

A cette occasion, une messe a été célébrée en l'Eglise Saint Antoine de Padoue de Hanoukopé pour rendre grâce au Seigneur de tous ses bienfaits. A la sortie de la messe, une bénédiction spéciale pour la circonstance nous a été donnée par le frère François LARE (ofm).

Louez et bénissez mon Seigneur, rendez Lui grâce et servez-Le en toute humilité !

Sr Cunégonde jacqueline AKUE, ofs

Bulletin d'information
 Ordre Franciscain Séculier
 Fraternité St. Benoît l'Africain du TOGO
 ofstg_jelien@yahoo.fr
 Lomé TOGO